

Le Conseil Départemental s'oppose au Plan Régional de Santé



Le Conseil Départemental s'oppose au Plan Régional de Santé

Pour la rentrée des Conseillers Départementaux qui a eu lieu ce vendredi 29 septembre, les affaires courantes ont été toutes validées à l'unanimité. Mais aussi les autres propositions faites par le président, Philippe Dupouy, qui amena quelques discussions qui restèrent consensuelles tant du côté de la majorité que de l'opposition.

Solidarité avec le Maroc et la Lybie

En tenant l'ordre chronologique, le président annonce une aide d'urgence aux personnes victimes du séisme au Maroc, 20 000 €, et les inondations en Lybie, 20 000 €. Les 40 000 € seront débloqués en faveur du Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales, FACECO.

Le Conseil Départemental au plus près des éleveurs de palmipèdes

Rappelant qu'en janvier 2023 plus d'un million de palmipèdes gras ont été abattus impactant des dizaines d'éleveurs « déjà en situation de détresse », Philippe Dupouy réaffirme « que nos équipes seront engagées aux côtés des vétérinaires dans le suivi de la vaccination ce qui est une façon pour nous de limiter un maximum le reste à charges des éleveurs ».

Intempéries : la facture

Concernant les intempéries le président du Département rend compte des mesures urgentes qui ont été prises pour répondre aux dégâts provoqués sur les routes départementales. A ce jour plus de 700 000 € ont déjà été mobilisés dont 500 000 € sur les dépendances vertes pour le dégagement des arbres et l'élagage sécuritaire, 80 000 € de travaux de traitement des coulées de boue, 45 000 € pour les travaux de dégagement et l'élagage sécuritaire sur la Voie-Verte entre Condom et Lagraulet du Gers. « Je salue le professionnalisme de nos équipes mobilisées essentiellement sur ces dossiers », conclura Philippe Dupouy.

Le Plan régional de santé retoqué par le Conseillers départementaux

Quant au Département qui est sollicité pour exprimer son avis sur le projet régional de santé du Gers, PRS, proposé par l'ARS pour 2023-2028, Philippe Dupouy propose d'émettre un avis défavorable à ce PRS. Les motifs en sont nombreux parmi ces derniers qui ont été évoqués « la présence seulement d'une trentaine de places en SSIAD financées pour les personnes handicapées et les propositions « évasives et creuses vagues » concernant la santé mentale des enfants, la lisibilité de l'action médico-sociale, les financements parfois flous des différentes actions proposées, l'absence de réponse pour les cas dits « complexes ... ». Et selon l'élu de l'opposition, Michel Gabas, « il y a de fortes chances qu'on ne tiendra pas compte de nos avis ».